

Juin 2002

Québec, le 12 juillet 2002

Madame Nadine Pirotte
Directrice générale
Collège de Bois-de-Boulogne
10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4

Objet : Complément d'information au suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale

Madame la Directrice générale,

Le 21 mai 2002, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a reçu un complément d'information concernant le suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale. Elle a constaté, lors de sa réunion du 18 juin 2002, que ces informations répondent aux recommandations du rapport de la CEEC qui portent sur l'intégration des intentions éducatives du Renouveau par les enseignants du Département de philosophie et sur l'application de la PIEA.

La Commission note que les étapes d'élaboration, d'approbation et de validation des plans de cours sont clairement énoncées. Ce processus comprend les responsabilités des enseignants, des départements et du service de développement des programmes au regard des modalités d'application de la PIEA. Par ailleurs, les enseignants du Département de philosophie se sont appropriés les actions prévues dans le rapport d'autoévaluation du Collège; ils ont notamment adapté les cours de philosophie propres aux différents programmes. L'ensemble des actions réalisées par le Département illustre l'intégration de l'approche programme ainsi qu'un resserrement de l'application de la PIEA.

Finalement, la création d'un comité de la formation générale favorise les discussions et les échanges sur le suivi de cette évaluation de la composante de la formation générale.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission estime que des suites satisfaisantes ont été apportées aux recommandations contenues dans son rapport de septembre 1999.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer